

5 novembre 1873

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 5 novembre 1873

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi.

L'honorable leader du gouvernement (M. Campbell) et l'hon. M. Aikins étant absents, la Chambre s'ajourne à loisir. Quelque temps après,

L'hon. M. CAMPBELL arrive et prend son siège. Il s'adresse ensuite à la Chambre comme suit : — J'ai été obligé de demander à un honorable ami de proposer l'ajournement de la Chambre pendant quelques minutes, car j'étais retenu dans une réunion du Conseil privé. Honorables messieurs, la plupart d'entre vous attendaient avec impatience l'annonce que je m'apprête à faire. À l'ouverture de la présente session du Parlement, le gouvernement avait des raisons de croire qu'il obtiendrait l'appui de l'autre endroit pour pouvoir gérer les affaires du pays de manière satisfaisante et à l'avantage du pays. Les honorables messieurs savent tous que l'honorable monsieur, qui représente le comté de Lambton, à l'autre endroit a présenté une motion sur l'adresse et que l'honorable monsieur qui représente Pictou a proposé un amendement à cette motion. Au terme du débat entourant l'amendement apporté à l'amendement, à savoir celui du membre représentant Pictou, qui a polarisé l'attention de la Chambre des communes jusqu'à hier soir, le gouvernement n'avait aucun doute quant à l'issue du vote sur la motion ou du fait qu'il aurait toujours la majorité des sièges dans cette Chambre, ce qui lui permettrait de continuer à gérer les

affaires du pays. Or, au terme des délibérations tenues hier et en raison de la tournure du débat et de la teneur de la correspondance obtenue par le gouvernement, celui-ci a conclu que la situation a changé et qu'il n'a plus la majorité des sièges à la Chambre des communes qui lui permettrait de gérer les affaires du pays de manière satisfaisante. Eu égard à la situation, le très hon. sir John Macdonald a remis la démission du gouvernement à Son Excellence et j'ai la permission de Son Excellence d'annoncer au Sénat que la démission a été acceptée et que le Gouverneur Général a confié à l'honorable député de Lambton la responsabilité de former un nouveau gouvernement. Je vais maintenant proposer l'ajournement de la Chambre, afin de permettre au député de Lambton de former un nouveau gouvernement. Or, je vais auparavant, avec la permission de la Chambre, profiter de l'occasion pour remercier les sénateurs du gouvernement qui ont, pendant tant d'années, appuyé cordialement la gestion des affaires du gouvernement au Sénat. J'ai eu la chance, pendant quelques années, depuis la création de la Confédération, d'être responsable de la gestion de ces affaires. Durant toute cette période, les sénateurs qui ont appuyé le gouvernement m'ont toujours appuyé et je les en remercie du fond du cœur. Puisque ce sera probablement la dernière fois que je prendrai la parole au Sénat, je tiens à les remercier de leur appui et à leur témoigner ma gratitude. Je demande à proposer l'ajournement de la Chambre à vendredi.

Le Sénat s'ajourne.